

# PROTCOLE SANITAIRE DE RENTREE DES CLUBS



**Entrée en vigueur : à partir du 5 septembre**

**Ce protocole permet une reprise de la pratique du karaté et des disciplines associées dans une organisation de l'espace suffisamment adaptée au respect des mesures sanitaires.**

**L'objectif est de permettre une reprise encadrée et sécurisée des activités de loisir et des regroupements organisés par les clubs affiliés à la FFKDA. Il répond à un niveau de vigilance fixé par le gouvernement.**

---

## JE SUIS PRATIQUANT AVANT DE ME RENDRE AU DOJO :

- ◆ J'ai un bon état de santé général.
- ◆ J'arrive propre, douché, cheveux lavés, les mains propres et avec un karatégi propre.
- ◆ Je veille à apporter mes propres effets personnels, et y ajouter des mouchoirs jetables, du gel hydro-alcoolique et un ou plusieurs masques.

## A MON ENTREE DANS LE DOJO :

- ◆ Je porte un masque (à l'exception des mineurs de moins de 11 ans).
- ◆ Si les vestiaires sont ouverts, je me lave les mains et je me change si besoin.
- ◆ Je pose mon sac au bord du tapis.

## PENDANT LA SEANCE :

- ◆ A chaque entrée sur le tatami, j'enlève mon masque, je le range avec mes autres effets personnels dans mon sac, me lave les mains et les pieds à l'aide de gel hydro- alcoolique.
- ◆ La séance se déroule de manière classique, sans masque.
- ◆ A chaque sortie du tatami, je remets mon masque, me lave les mains et les pieds à l'aide de gel hydro-alcoolique.

## APRES LA SEANCE :

- ◆ Si les vestiaires sont ouverts, je me douche, je me change et je remets mon masque.
- ◆ Je sors en respectant les consignes de sortie afin de limiter les croisements.